



Nations Unies

Rapport de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement

**Antigua-et-Barbuda
27-30 mai 2024**



Rapport de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement

**Antigua-et-Barbuda
27-30 mai 2024**



Nations Unies • New York, 2024

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Résolutions adoptées par la Conférence	4
Le Programme d'Antigua-et-Barbuda pour les petits États insulaires en développement : une déclaration renouvelée en faveur d'une prospérité résiliente	4
Remerciements au peuple et au Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda	5
Pouvoirs des représentantes et représentants à la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement	6
II. Organisation des travaux et autres questions d'organisation	7
A. Date et lieu de la Conférence	7
B. Participation	7
C. Ouverture de la Conférence	7
D. Élection à la présidence et élection des autres membres du Bureau de la Conférence	7
E. Adoption du règlement intérieur	8
F. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation	8
G. Organisation des travaux, notamment constitution des organes subsidiaires, et autres questions d'organisation	8
H. Pouvoirs des représentantes et représentants participant à la Conférence	8
I. Documentation	9
III. Débat général	10
IV. Dialogues interactifs	13
V. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs	17
VI. Document final de la Conférence	19
VII. Adoption du rapport de la Conférence	20
VIII. Clôture de la Conférence	21
Annexe	
Liste des documents	22

Chapitre I

Résolutions adoptées par la Conférence

Résolution 1*

Le Programme d'Antigua-et-Barbuda pour les petits États insulaires en développement : une déclaration renouvelée en faveur d'une prospérité résiliente

La quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement,

Réunie à Antigua-et-Barbuda du 27 au 30 mai 2024,

1. *Adopte* son document final intitulé « Programme d'Antigua-et-Barbuda pour les petits États insulaires en développement : une déclaration renouvelée en faveur d'une prospérité résiliente »¹ ;
2. *Recommande* que l'Assemblée générale fasse sien, à sa soixante-dix-huitième session, le document final qu'elle a adopté.

* Adopté à la 7^e séance plénière, le 30 mai 2024 ; pour le compte rendu des débats, voir chap. VI.

¹ [A/CONF.223/2024/4](#), annexe.

Résolution 2*

Remerciements au peuple et au Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda

La quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement,

Réunie à Antigua-et-Barbuda du 27 au 30 mai 2024, à l'invitation du Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda,

1. *Adresse ses vifs remerciements* à S. E. Gaston Browne, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda, pour la remarquable contribution qu'il a apportée, en qualité de président de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, au succès de la Conférence ;

2. *Sait profondément gré* au Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda d'avoir fait le nécessaire pour que la Conférence puisse se tenir à Antigua-et-Barbuda et d'avoir si aimablement mis à sa disposition des locaux, un personnel et des services d'excellente qualité ;

3. *Prie* le Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda de transmettre au peuple d'Antigua-et-Barbuda les remerciements de la Conférence pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux réservés aux participants.

* Adopté à la 7^e séance plénière, le 30 mai 2024 ; pour le compte rendu des débats, voir chap. VII.

Résolution 3*
Pouvoirs des représentantes et représentants à la quatrième
Conférence internationale sur les petits États insulaires en
développement

La quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement,

Ayant examiné le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs et la recommandation qui y est formulée,

Approuve le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

* Adopté à la 7^e séance plénière, le 30 mai 2024 ; pour le compte rendu des débats, voir chap. V.

Chapitre II

Organisation des travaux et autres questions d'organisation

A. Date et lieu de la Conférence

1. La quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement s'est tenue à Antigua-et-Barbuda du 27 au 30 mai 2024, conformément aux résolutions 77/245 et 77/328 de l'Assemblée générale. Au cours de cette période, la Conférence a tenu sept séances plénières et cinq dialogues interactifs.

B. Participation

2. La liste des participants figure dans le document [A/CONF.223/2024/INF/2](#).

C. Ouverture de la Conférence

3. Le 27 mai 2024, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a ouvert la Conférence en sa qualité de Président temporaire, conformément à l'article 17 du règlement intérieur provisoire.

4. Lors de l'ouverture de la Conférence, à la 1^{re} séance plénière, le 27 mai, les personnes ci-après ont fait une déclaration : le Président de la Conférence, Gaston Alphonso Browne ; le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres ; le Président de l'Assemblée générale, Dennis Francis ; la Présidente du Conseil économique et social, Paula Narváez ; la Présidente de l'Alliance des petits États insulaires, Afioga Fiamē Naomi Mata'afa ; le Secrétaire général de la Conférence, Li Junhua ; la Conseillère spéciale auprès de la Conférence, Rabab Fatima ; un représentant des jeunes, Lutrell John.

D. Élection à la présidence et élection des autres membres du Bureau de la Conférence

5. À la 1^{re} séance plénière, le Premier Ministre et Ministre des finances, de la gouvernance d'entreprise et des partenariats public-privé d'Antigua-et-Barbuda, Gaston Alphonso Browne, a été élu par acclamation Président de la Conférence.

6. À la même séance ont été élus Vice-Présidents par acclamation :

Pour les États d'Afrique : Cabo Verde, le Maroc et les Seychelles ;

Pour les États d'Asie et du Pacifique : l'Inde, les Maldives et les Philippines ;

Pour les États d'Europe orientale : la Lettonie, la Pologne et la Roumanie ;

Pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes : la République dominicaine et la Grenade ;

Pour les États d'Europe occidentale et autres États : l'Italie, Malte et les Pays-Bas (Royaume des).

7. Antigua-et-Barbuda a été élue, par acclamation, Vice-Présidente de droit de la Conférence.

8. Sanita Pavļuta-Deslandes (Lettonie) a été élue, par acclamation, Rapporteuse générale de la Conférence.

E. Adoption du règlement intérieur

9. À sa 1^{re} séance plénière, la Conférence a adopté son règlement intérieur (voir [A/CONF.223/2024/2](#)).

F. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

10. Également à sa 1^{re} séance plénière, la Conférence a adopté son ordre du jour ([A/CONF.223/2024/1](#)) :

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection à la présidence.
3. Adoption du règlement intérieur.
4. Adoption de l'ordre du jour de la Conférence.
5. Élection aux sièges du Bureau autres que la présidence.
6. Organisation des travaux, notamment constitution des organes subsidiaires, et autres questions d'organisation.
7. Pouvoirs des représentantes et représentants participant à la Conférence :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs ;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
8. Débat général.
9. Rapport sur les dialogues interactifs.
10. Document final de la Conférence.
11. Adoption du rapport de la Conférence.
12. Clôture de la Conférence.

G. Organisation des travaux, notamment constitution des organes subsidiaires, et autres questions d'organisation

11. À la même séance plénière, la Conférence a approuvé l'organisation des travaux figurant dans le document [A/CONF.223/2024/3](#), les coprésidents des dialogues interactifs ayant été désignés.

H. Pouvoirs des représentantes et représentants participant à la Conférence

12. Aux termes de l'article 4 du règlement intérieur de la Conférence :

Une commission de vérification des pouvoirs comprenant neuf membres est nommée au début de la Conférence. Sa composition est fondée sur celle de la Commission de vérification des pouvoirs de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa présente session. La Commission examine les pouvoirs des représentants et fait immédiatement rapport à la Conférence.

13. À sa 1^{re} séance plénière, la Conférence, conformément à l'article 4 de son règlement intérieur, a nommé membres de la Commission de vérification des pouvoirs

les États suivants : Andorre, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Grenade, Îles Salomon, Nigéria, Suriname et Togo.

I. Documentation

14. La liste des documents dont la Conférence était saisie figure à l'annexe du présent rapport.

Chapitre III

Débat général

15. À la 1^{re} séance plénière, le 27 mai, au titre du point 8 de l'ordre du jour intitulé « Débat général », la Conférence a entendu des allocutions du Président des Seychelles, Wavel Ramkalawan ; du Président des Maldives, Mohamed Muizzu ; de la Présidente des Îles Marshall, Hilda Heine ; du Vice-Président de Cuba, Salvador Valdés Mesa ; de la Première Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce du Samoa, Afioga Fiamē Naomi Mata'afa (au nom de l'Alliance des petits États insulaires) ; du Premier Ministre et Ministre de la réforme de Cabo Verde, José Ulisses Correia e Silva ; du Premier Ministre des Tuvalu, Feleti Teo ; du Premier Ministre et Ministre des finances, de la sécurité nationale et de l'immigration, de la santé et de la sécurité sociale de Saint-Kitts-et-Nevis, Terrance Micheal Drew ; du Premier Ministre du Guyana, Mark Phillips, et du Premier Ministre du Rwanda, Édouard Ngirente.

16. À la 2^e séance plénière, le 27 mai, la Conférence a entendu des allocutions du Président et Chef d'État de Nauru, David Ranibok Adeang ; du Premier Ministre et Ministre des finances des Bahamas, Philip Edward Davis ; du Premier Ministre du Timor-Leste, Kay Rala Xanana Gusmão ; du Premier Ministre et Ministre de l'éducation et de la formation, Ministre de la police, des services d'incendie et des services d'urgence et Ministre des forces armées des Tonga, Siasia 'Ofakivahafolau Sovaleni, et du Premier Ministre des Îles Cook, Mark Brown, ainsi que des déclarations de la Présidente de l'Assemblée nationale de l'Azerbaïdjan, Sahiba Gafarova ; du Ministre du changement climatique, de l'adaptation, de la météorologie, des géorisques, de l'environnement, de l'énergie et de la gestion des catastrophes de Vanuatu, Ralph Regenvanu (au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique) ; du Ministre de l'environnement et du tourisme du Botswana, Dumezweni Meshack Mthimkhulu (au nom du Groupe des pays en développement sans littoral) ; du Ministre des affaires étrangères, de l'agriculture, du commerce et des affaires d'Antigua-et-Barbuda, Everly Paul Chet Greene ; du Ministre de l'éducation, du développement durable, de l'innovation, des sciences, de la technologie et de la formation professionnelle de Sainte-Lucie, Shawn Edward ; de la Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale du Ghana, Shirley Ayorkor Botchwey ; de la Secrétaire aux affaires intérieures des États-Unis d'Amérique, Debra Haaland ; du Ministre du développement rural et maritime et de la gestion des catastrophes des Fidji, Sakiasi Ditoka ; du Ministre des affaires étrangères de la République dominicaine, Roberto Álvarez Gil ; de la Commissaire européenne aux partenariats internationaux de l'Union européenne, Jutta Urpilainen (au nom des États membres de l'Union européenne) ; de la Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque, Kamina Johnson Smith ; du Ministre des affaires étrangères, du commerce international et de la coopération internationale du Suriname, Albert Ramdin ; de la Ministre du plan et du développement de la Trinité-et-Tobago, Pernelope Beckles-Robinson ; du Ministre du développement durable, du changement climatique et de la gestion des risques de catastrophe du Belize, Orlando Habet ; de l'Envoyé spécial du Premier Ministre, Ministre au Cabinet du Premier Ministre, deuxième Ministre des affaires étrangères et deuxième Ministre de l'éducation de Singapour, Maliki Osman ; du Ministre de l'environnement, de la gestion des déchets solides et du changement climatique de Maurice, Kavydass Ramano ; de la Première Ministre d'Aruba (Royaume des Pays-Bas), Evelyn Wever-Croes, et du Ministre de l'élevage et de la pêche de la République-Unie de Tanzanie, Abdallah Hamis Ulega.

17. À la 3^e séance plénière, le 28 mai, des déclarations ont été faites par la Ministre des affaires étrangères du Népal, Sewa Lamsal (au nom du Groupe des pays les moins

avancés) ; le Secrétaire adjoint par intérim aux politiques du Ministère des affaires étrangères et du commerce de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Kuike Numoi ; le Ministre de l'environnement, de la biodiversité et de l'action climatique de la Guinée-Bissau, Viriato Luís Soares Cassamá ; le Ministre des affaires européennes et de la participation de l'État dans les entreprises de la Finlande, Anders Adlercreutz ; le Premier Vice-Ministre des affaires étrangères de la Géorgie, Lasha Darsalia ; le Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, Mohammad Hasan Mahmud ; le Ministre des affaires présidentielles au sein du Cabinet du Président de Zimbabwe, Lovemore Matuke ; le Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Autriche, Nikolaus Marschik ; la Sous-Secrétaire aux affaires mondiales de l'Estonie, Minna-Liina Lind ; la Secrétaire d'État et Envoyée spéciale pour l'action climatique internationale du Ministère fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne, Jennifer Morgan ; le Secrétaire d'État auprès du Ministre des affaires étrangères de la Norvège, Andreas Motzfeldt Kravik ; la Secrétaire parlementaire du Ministère des affaires étrangères de la Lettonie, Dace Melbārde ; le Ministre du tourisme, de l'aviation civile, du développement durable et de la culture de Saint-Vincent-et-les Grenadines, Carlos James ; le Vice-Ministre des affaires étrangères de la Roumanie, Traian-Laurentiu Hristea ; le Secrétaire (Ouest) du Ministère des affaires étrangères de l'Inde, Pavan Kapoor ; la Secrétaire d'État chargée du développement et des partenariats internationaux, attachée auprès du Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Chrysoula Zacharopoulou, et l'Envoyé spécial du Président et Chef adjoint du Cabinet du Président de l'Ukraine, Igor Zhovkva. La Conférence a également entendu une allocution de la Première Ministre, Ministre de la sécurité nationale et de la fonction publique et Ministre des finances, des affaires économiques et des investissements de la Barbade, Mia Amor Mottley, ainsi que des déclarations du Secrétaire d'État aux affaires étrangères et à la coopération du Portugal, Nuno Sampaio ; du Vice-Ministre des affaires étrangères de la Tchéquie, Eduard Hulicius ; des représentants de l'Italie, de la République de Corée et de Malte ; du Ministre d'État au climat, à l'environnement et à l'énergie du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Richard Benyon ; du représentant de l'Indonésie et de la représentante du Danemark ; du Représentant spécial du Gouvernement chinois, Ma Zhaoxu ; de la représentante de l'Espagne et des représentants de la Thaïlande et de la Fédération de Russie.

18. À la 4^e séance plénière, le 28 mai, la Conférence a entendu les déclarations du Vice-Ministre parlementaire des affaires étrangères du Japon, Yasushi Hosaka, et des représentants du Maroc, du Pakistan, de l'Arménie, du Luxembourg, de Monaco, du Qatar, de Kiribati, des États fédérés de Micronésie, de la Nouvelle-Zélande, du Canada, de Chypre, de la Pologne, de l'Arabie Saoudite, de Bahreïn, du Saint-Siège, de l'Irlande, de la Türkiye, de la Belgique, de l'Australie, de la Mauritanie, de la Malaisie, de la Grèce, des Philippines, de l'Organisation internationale pour les migrations et de l'Organisation internationale de droit du développement.

19. À la 5^e réunion plénière, le 29 mai, la Conférence a décidé de rouvrir la liste des orateurs et oratrices pour permettre à sept délégations supplémentaires de prononcer leurs déclarations une fois la liste actuelle épuisée.

20. À la même séance, la Conférence a entendu une allocution du Président des Palaos, Surangel S. Whipps Jr., et des déclarations des représentants de la Suède, des Îles Salomon, de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, du Forum des îles du Pacifique, du Commonwealth, de l'Union internationale des télécommunications, des Comores, de l'Organisation mondiale de la Santé, de l'Agence internationale de l'énergie atomique, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, du Secrétariat des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, de l'Organisation

des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, du secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de la Communauté des Caraïbes, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de l'Organisation internationale du Travail, du Fonds des Nations Unies pour la population, de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du tourisme, ainsi que du Directeur exécutif de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, Nikhil Seth, de la représentante du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, Achim Steiner, des représentants du Centre du commerce international, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, du Ministre de l'environnement du Nigéria, Balarabe Abbas Lawal, du Vice-Ministre pour les Caraïbes de la République bolivarienne du Venezuela, Raúl Li Causi, des représentants du Brésil, de la Suisse et de l'Union internationale pour la conservation de la nature, du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Gerd Müller, et du Directeur exécutif du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, Jorge Moreira da Silva.

21. À la 6^e séance plénière, le 29 mai, la Conférence a entendu les déclarations des représentants du Programme alimentaire mondial, de l'Organisation mondiale du commerce, du Fonds d'équipement des Nations Unies, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Conseil international des sciences, du Pacific Disability Forum, du Caribbean Natural Resources Institute, de la Pacific Islands Association of Non-Governmental Organisations, de l'International Programme on the State of the Ocean, de l'Institut de Stockholm pour l'environnement, de l'Institut international pour l'environnement et le développement, de l'ODI, d'Integrated Health Outreach, de la Foundation for Development Planning, Inc, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat et du Fonds vert pour le climat.

Chapitre IV

Dialogues interactifs

Revitaliser les économies des petits États insulaires en développement pour une croissance accélérée et durable (dialogue interactif 1)

22. Le premier dialogue interactif, tenu le matin du 28 mai, était coprésidé par le Président des Maldives, Mohamed Muizzu, et le Ministre des affaires européennes et de la participation de l'État dans les entreprises de la Finlande, Anders Adlercreutz, qui ont fait des déclarations liminaires. La conversation informelle entre le Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda et Président de la Conférence, Gaston Alphonso Browne, et la Secrétaire aux affaires intérieures des États-Unis, Debra Anne Haaland, était animée par l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, Achim Steiner. Les intervenants étaient la Secrétaire générale de la CNUCED, Rebeca Grynspan Mayufis, et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Gerd Müller.

23. Au cours du débat interactif qui a suivi, des déclarations ont été faites par les représentants des Îles Cook (au nom du Forum des îles du Pacifique), des Tonga, du Timor-Leste, du Royaume des Pays-Bas, de la République dominicaine, de la Trinité-et-Tobago, des Seychelles, du Japon, de la Norvège, de l'Allemagne, de la République de Corée, de la Grèce et des Fidji.

24. Les observateurs de l'Organisation mondiale du tourisme, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, du Fonds monétaire international et de l'Organisation internationale du Travail ont également fait des déclarations.

25. Des déclarations ont été faites par les parties prenantes suivantes : Stichting Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict, Cités et Gouvernements Locaux Unis et Greening the Islands Foundation.

26. À la suite d'un résumé des Coprésidents, le dialogue a été déclaré clos.

Améliorer les formes essentielles de financement et l'efficacité de l'aide au moyen de partenariats collaboratifs : conversation (dialogue interactif 2)

27. Le deuxième dialogue interactif, tenu l'après-midi du 28 mai, était coprésidé par le Secrétaire d'État aux affaires étrangères et à la coopération du Portugal, Nuno Sampaio, et le Premier Ministre des Îles Cook, Mark Brown. La conversation informelle entre le Ministre du développement durable, du changement climatique et de la gestion des risques de catastrophe du Belize, Orlando Habet, et la Directrice de la coopération pour le développement à l'Organisation de coopération et de développement économiques, María del Pilar Garrido Gonzalo, était animée par la Directrice du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, Dima Al-Khatib. Les intervenants étaient le Directeur exécutif du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, Jorge Moreira da Silva, et le Vice-Président de la Banque européenne d'investissement, Ambroise Fayolle.

28. Au cours du débat interactif qui a suivi, des déclarations ont été faites par les représentants du Suriname, de l'Espagne, de l'Arabie Saoudite, de la France, de Malte, du Danemark, de la Nouvelle-Zélande, du Canada, du Luxembourg et des Îles Vierges britanniques.

29. Des déclarations ont également été faites par les observateurs de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, de l'Organisation mondiale de la

Santé, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de la Banque interaméricaine de développement.

30. Des déclarations ont été faites par les parties prenantes suivantes : Equality Fund/Fonds Égalité et Coastal 8.

31. À la suite d'un résumé des Coprésidents, le dialogue a été déclaré clos.

Mettre le financement de l'action climatique au service des petits États insulaires en développement : faire fond sur les conclusions de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (dialogue interactif 3)

32. Le troisième dialogue interactif, tenu le matin du 29 mai, était coprésidé par le Président des Palaos, Surangel S. Whipps Jr., et par la Secrétaire d'État et Envoyée spéciale pour l'action climatique internationale du Ministère fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne, Jennifer Morgan. La conversation informelle entre le Ministre des finances, du plan et du commerce des Seychelles, Naadir Hassan, et le Secrétaire d'État et Envoyé spécial pour le climat du Danemark, Tomas Anker Christensen, était animée par Simona Marinescu, conseillère principale pour les petits États insulaires en développement au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Les intervenants étaient la Directrice exécutive du Fonds vert pour le climat, Mafalda Duarte, et le Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Simon Stiell.

33. Au cours du débat interactif qui a suivi, des déclarations ont été faites par les représentants des Îles Marshall, des Maldives, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, du Royaume-Uni, du Guyana, de la République-Unie de Tanzanie, des Bahamas, du Maroc, du Portugal, de la Suède, des Émirats arabes unis, de Maurice, de l'Australie, de Nauru et de Montserrat.

34. L'observateur de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a également fait une déclaration.

35. Les observateurs du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de la Banque mondiale, de l'Organisation internationale pour les migrations, du Fonds d'équipement des Nations Unies et de la Commission économique pour l'Afrique ont aussi fait des déclarations.

36. Des déclarations ont été faites par les parties prenantes suivantes : Adoptacoastline et Ocean Risk and Resilience Action Alliance.

37. À la suite d'un résumé des Coprésidents, le dialogue a été déclaré clos.

Exploiter les données et les technologies numériques et bâtir des institutions efficaces pour un avenir résilient dans les petits États insulaires en développement (dialogue interactif 4)

38. Le quatrième dialogue interactif, tenu l'après-midi du 29 mai, était coprésidé par la Ministre du plan et du développement de la Trinité-et-Tobago, Penelope Beckles-Robinson, et la Secrétaire parlementaire du Ministère des affaires étrangères de la Lettonie, Dace Melbārde. La conversation informelle entre le Ministre du tourisme, de l'aviation civile, du développement durable et de la culture de Saint-Vincent-et-les Grenadines, Carlos James, et la Sous-Secrétaire aux affaires mondiales de l'Estonie, Minna-Liina Lind, était animée par la Directrice exécutive du Centre du commerce international, Pamela Coke-Hamilton. Les intervenants étaient la Secrétaire générale de la Communauté des Caraïbes, Carla Natalie Barnett, et le Secrétaire exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale et

Sous-Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Vidar Helgesen.

39. Au cours du débat interactif qui a suivi, des déclarations ont été faites par les représentants des Tuvalu, de la Jamaïque, du Botswana, de Singapour, de la Roumanie, de la Géorgie, du Zimbabwe, de Kiribati, de la Pologne, de l'Irlande, de l'Indonésie, de la Türkiye, de la Belgique, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de l'Inde.

40. Des déclarations ont également été faites par les observateurs du Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, d'INTERPOL, du Fonds international de développement agricole et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche.

41. Des déclarations ont été faites par les parties prenantes suivantes : PVBLIC Foundation et Sigma Theta Tau, International Honor Society of Nursing.

42. À la suite d'un résumé des Coprésidents, le dialogue a été déclaré clos.

Investir dans le capital humain : faire face aux crises sanitaires dans les petits États insulaires en développement et renforcer le potentiel de la jeunesse dans ces États (dialogue interactif 5)

43. Le cinquième dialogue interactif, tenu le matin du 30 mai, était coprésidé par le Premier Ministre et Ministre de la réforme de Cabo Verde, José Ulisses Correia e Silva, et le Ministre plénipotentiaire de Saint-Martin (Royaume des Pays-Bas), Patrice Gumbs. La conversation informelle entre le Ministre des ressources naturelles du Guyana, Vickram Outar Bharrat, et la Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Armida Salsiah Alisjahbana, était animée par la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, Cindy McCain. Les intervenantes étaient la Secrétaire générale du Commonwealth, Patricia Scotland, et la cofondatrice de SIDS Youth AIMS Hub, Karuna Rana.

44. Au cours du débat interactif qui a suivi, des déclarations ont été faites par les représentants des Îles Cook (au nom du Forum des îles du Pacifique), d'Antigua-et-Barbuda, des États-Unis, de Madagascar, de Cuba, des Philippines, des Îles Salomon, de la Thaïlande et de l'Algérie.

45. Les observateurs du Fonds des Nations Unies pour la population, de l'Agence internationale de l'énergie atomique, de l'Organisation internationale de droit du développement, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ont également fait des déclarations.

46. Des déclarations ont été faites par les parties prenantes suivantes : SIDS Youth AIMS Hub, Ashley Lashley Foundation, International WeLoveU Foundation et Sasakawa Peace Foundation.

47. À la suite d'un résumé des Coprésidents, le dialogue a été déclaré clos.

Présentation des résumés des dialogues interactifs en séance plénière

48. À la 7^e séance plénière, le 30 mai, la Conférence a entendu les résumés des dialogues interactifs, qui ont été présentés par le Ministre du changement climatique, de l'environnement et de l'énergie des Maldives, Thoriq Ibrahim (au nom du Coprésident du dialogue interactif 1, Mohamed Muizzu) ; le représentant des Îles Cook (au nom du Coprésident du dialogue interactif 2, Mark Brown) ; le représentant

de l'Allemagne (au nom de la Coprésidente du dialogue interactif 3, Jennifer Morgan) ; la Coprésidente du dialogue interactif 4 et Ministre du plan et du développement de la Trinité-et-Tobago, Penelope Beckles-Robinson ; et le Vice-Ministre de l'économie numérique de Cabo Verde, Pedro Lopes (au nom du Coprésident du dialogue interactif 5).

49. À la même séance, la Conférence a décidé d'entendre, à titre exceptionnel, les principales conclusions formulées à l'issue de la réunion de haut niveau visant à débattre de la mobilisation de ressources en faveur des petits États insulaires en développement, convoquée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en application de la résolution [77/245](#) de l'Assemblée générale ; à ce titre, elle a entendu une déclaration du Représentant permanent adjoint d'Antigua-et-Barbuda auprès de l'Organisation des Nations Unies, Tumasie Blair.

Chapitre V

Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

50. La Commission de vérification des pouvoirs s'est réunie une fois, le 29 mai.

51. La Représentante permanente des Îles Salomon auprès de l'Organisation des Nations Unies, Jane Mugafalu Kabui Waetara, a été élue présidente de la Commission à l'unanimité.

52. La Commission était saisie d'un mémorandum du Secrétaire général daté du 28 mai 2024, portant sur les pouvoirs des représentantes et représentants des États participant à la Conférence et de l'Union européenne. Une représentante du Bureau des affaires juridiques du Secrétariat de l'ONU a fait une déclaration par laquelle elle a notamment mis à jour le mémorandum en indiquant les pouvoirs et les communications reçus après son établissement.

53. Comme indiqué au paragraphe 1 du mémorandum et dans la déclaration y relative, les pouvoirs officiels des représentantes et représentants à la Conférence, présentés sous la forme requise à l'article 3 du Règlement intérieur de la Conférence, avaient été reçus, au moment de la réunion de la Commission de vérification des pouvoirs, de l'Union européenne et des 48 États ci-après : Arménie, Autriche, Barbade, Belgique, Botswana, Chine, Chypre, Cuba, Espagne, Estonie, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Guyana, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Luxembourg, Madagascar, Maldives, Malte, Maroc, Maurice, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Nauru, Népal, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, Roumanie, Saint-Siège, Samoa, Seychelles, Singapour, Suède, Suriname, Tchèque, Thaïlande, Timor-Leste, Türkiye, et Vanuatu.

54. Comme indiqué au paragraphe 2 du mémorandum, mis à jour selon la déclaration de la représentante du Bureau des affaires juridiques, des renseignements concernant la nomination des représentantes et représentants des États à la Conférence avaient été communiqués au Secrétaire général, au moment de la réunion de la Commission de vérification des pouvoirs, au moyen d'une copie émanant du chef d'État ou de gouvernement ou du Ministre des affaires étrangères, ou d'une lettre ou d'une note verbale émanant du ministère, de l'ambassade ou de la mission concernés, par les 72 États suivants : Algérie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Belize, Bénin, Brésil, Brunéi Darussalam, Cabo Verde, Canada, Colombie, Comores, Croatie, Danemark, Dominique, Émirats arabes unis, Fidji, France, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Îles Cook, Indonésie, Kenya, Kiribati, Koweït, Lesotho, Lettonie, Malaisie, Mauritanie, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas (Royaume des), Philippines, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Suisse, Tadjikistan, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tuvalu, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du), Zambie et Zimbabwe.

55. Comme indiqué au paragraphe 3 du mémorandum, les 77 États suivants qui avaient été invités à participer à la Conférence n'avaient communiqué au Secrétaire général ni les pouvoirs en bonne et due forme de leurs représentants, ni les informations mentionnées aux paragraphes 53 et 54 ci-dessus : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Andorre, Angola, Bélarus, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Chili, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, El Salvador, Équateur, Érythrée,

Eswatini, État de Palestine, Éthiopie, Gabon, Guatemala, Guinée équatoriale, Hongrie, Iran (République islamique d'), Iraq, Islande, Israël, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Macédoine du Nord, Malawi, Mali, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nicaragua, Nioué, Oman, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pérou, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, Saint-Marin, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Tchad, Togo, Tunisie, Turkménistan, Uruguay, Viet Nam et Yémen.

56. La Présidente a recommandé que la Commission accepte les pouvoirs des représentants des États et de l'Union européenne énumérés aux paragraphes 1 et 2 du mémorandum susmentionné, tel que mis à jour, étant entendu que les représentants des États énumérés au paragraphe 2 du mémorandum, tel que mis à jour, et, éventuellement, des États énumérés au paragraphe 3 du mémorandum, communiqueraient dès que possible leurs pouvoirs en bonne et due forme au Secrétaire général.

57. La Commission a adopté le projet de résolution suivant sans le mettre aux voix :

« La Commission de vérification des pouvoirs,

Ayant examiné les pouvoirs des représentantes et représentants à la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement,

Accepte les pouvoirs des représentantes et représentants de l'Union européenne et des États mentionnés aux paragraphes 1 et 2 du mémorandum du Secrétaire général, tel que mis à jour. »

58. La Commission a décidé, sans vote, de recommander à la Conférence d'adopter un projet de résolution approuvant son rapport.

Mesures prises par la Conférence

59. À sa 7^e séance plénière, le 30 mai, la Conférence a examiné le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (A/CONF.223/2024/5), tel que présenté par la Présidente de la Commission. La Conférence a été informée que, depuis la réunion de la Commission, le Secrétaire général avait reçu des pouvoirs en bonne et due forme d'Antigua-et-Barbuda, du Belize, de Cabo Verde, de Kiribati, de la Norvège et des Palaos, ainsi que des informations concernant les représentants de Nioué.

60. La Conférence a adopté le projet de résolution que la Commission lui avait soumis dans son rapport (voir chap. I, résolution 3) et accepté les pouvoirs supplémentaires mentionnés par la Présidente de la Commission.

Chapitre VI

Document final de la Conférence

61. À sa 7^e séance plénière, le 30 mai, la Conférence était saisie d'un projet de résolution déposé par le Président de la Conférence, intitulé « Le Programme d'Antigua-et-Barbuda pour les petits États insulaires en développement : une déclaration renouvelée en faveur d'une prospérité résiliente » ([A/CONF.223/2024/L.1](#)).

62. À la même séance, la Conférence a adopté le projet de résolution, par lequel elle a adopté comme document final de la Conférence le « Programme d'Antigua-et-Barbuda pour les petits États insulaires en développement : une déclaration renouvelée en faveur d'une prospérité résiliente » (voir [A/CONF.223/2024/4](#), annexe) et recommandé à l'Assemblée générale de faire sien, à sa soixante-dix-huitième session, ledit document final (voir chap. I, résolution 1).

63. À la même séance également, après le vote, la représentante de la Nouvelle-Zélande (s'exprimant également au nom des Maldives) et le représentant des Maldives ont fait des déclarations pour expliquer leur vote.

Chapitre VII

Adoption du rapport de la Conférence

64. À la 7^e séance plénière, le représentant du Belize, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, a présenté le projet de résolution [A/CONF.223/2024/L.2](#), intitulé « Remerciements au peuple et au Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda ».

65. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution (voir chap. I, résolution 2).

66. À la même séance également, après le vote, les représentants d'Antigua-et-Barbuda et de la Barbade ont fait des déclarations pour expliquer leur vote.

67. À la même séance, la Rapporteuse générale a présenté le projet de rapport de la Conférence ([A/CONF.223/2024/L.3](#)).

68. À la même séance, la Conférence a adopté le projet de rapport ([A/CONF.223/2024/L.3](#)) et autorisé la Rapporteuse générale à finaliser le rapport conformément à la pratique suivie par l'Organisation des Nations Unies.

Chapitre VIII

Clôture de la Conférence

69. À la 7^e séance plénière, des déclarations finales ont été faites par la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, Amina Mohammed (au nom du Secrétaire général de l'ONU, conformément à l'article 16 du règlement intérieur de la Conférence), et par le Président de la Conférence.

70. À la même séance, le Président de la Conférence a clos la Conférence.

Annexe

Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
A/CONF.223/2024/1	4	Ordre du jour provisoire
A/CONF.223/2024/2	3	Règlement intérieur provisoire
A/CONF.223/2024/3	6	Questions d'organisation et de procédure
A/CONF.223/2024/4	10	Projet de document final de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement
A/CONF.223/2024/5	7 b)	Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
A/CONF.223/2024/L.1	10	Le Programme d'Antigua-et-Barbuda pour les petits États insulaires en développement : une déclaration renouvelée en faveur d'une prospérité résiliente
A/CONF.223/2024/L.2	11	Remerciements au peuple et au Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda
A/CONF.223/2024/L.3	11	Projet de rapport de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement
A/CONF.223/2024/INF/1/Rev.1	6	Informations à l'intention des participants
A/CONF.223/2024/INF/2	6	Liste des délégations participant à la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement

